

Je crois savoir que ce n'est pas l'intention d'abandonner Halifax comme base navale, mais qu'il en sera disposé différemment. Je crois que c'est l'intention et le désir des autorités impériales de conserver Halifax avec toutes ses fortifications et de lui laisser son importance.

Je parlais donc de l'augmentation des dépenses sur l'année dernière et la principale source d'augmentation réside précisément dans ce changement dans notre force permanente. Je me permettrai de lire un extrait du mémoire qui a été préparé par le comptable du conseil de la milice :

Avec 1,400 hommes à Halifax, pendant l'année 1905-1906, les frais seront de \$850,000 et 350 à Esquimault, environ \$200,000. Après la première année, ces frais ne devraient pas être aussi élevés, car le coût de l'équipement des casernes et des hôpitaux n'affecte que la première année, et le crédit pour l'habillement serait réduit à environ \$80,000. Le crédit pour 1905-1906 comprend en réalité les vêtements ordinaires pour deux ans et la tunique et les accessoires pour trois ans. Le coût annuel pour 1,400 hommes, tant à Halifax qu'à Esquimault, ne devra pas excéder les prix suivants :

Le coût est porté à \$1,000,000.

Les crédits du War Office pour Halifax et Esquimault, 1905-1906, le nombre des troupes étant 1,389 et 362 respectivement, comprennent :

Le total est porté à £181,168, soit \$881,684. Je suppose que la différence dans la paye est la cause de cette différence d'environ \$150,000. L'honorable député de Toronto-nord (M. Foster) et l'honorable député de Norfolk (M. Tisdale) ont demandé des renseignements sur ce même sujet, lors du premier débat. Je ne sais pas si cet état couvre tout ce qu'ils désirent savoir, mais je crois qu'ils m'ont demandé aussi ce qu'il en coûterait pour la conservation des forts en bon état. Le chef de l'état-major général dit dans son rapport qu'il en coûtera une somme additionnelle de \$100,000 à \$125,000.

M. TISDALE : Pas plus que cela ?

Sir FREDERICK BORDEN : Non. Je dois ajouter en toute justice pour lui, que son estimation est plus élevée que celle de M. Borden, le comptable, mais pas de beaucoup. Son estimation est de \$1,000,000 à \$1,500,000 pour couvrir toutes les dépenses, y compris celles de l'entretien des forts.

Le mémoire continue :

L'effectif réel pendant l'année 1904 a été en moyenne d'un peu plus de 1,000 hommes de tous rang. On s'attend à ce que cet effectif soit porté à près de 3,000 hommes en 1905-1906, car c'est à peu près le nombre qui est requis. Pendant le mois de mai dernier, l'effectif a été de 1,650 hommes. Il y a quelques changements en perspective dans la milice, principalement dans le Nord-Ouest, où il n'y a à présent que les régiments suivants :

12e dragons du Manitoba, 5 escadrons à Brandon et dans le voisinage;

Les chasseurs canadiens à cheval, 2 escadrons à Alberta ;

La 13e batterie de campagne, à Winnipeg.

Le 90e régiment d'infanterie, 8 compagnies, à Winnipeg.

Il est maintenant proposé d'augmenter cet effectif, comme suit :

Vingt-huit escadrons de chasseurs à cheval à différents endroits ;

Une batterie de campagne à Calgary et à Edmonton ;

Quatorze compagnies d'infanterie en différents endroits ;

Une compagnie du génie à Winnipeg ;

Une compagnie du corps de l'intendance à Winnipeg.

Le nombre des batteries de campagne, stationnaire à 17 depuis plusieurs années, sera porté à 24, et à 25 si celle des territoires du Nord-Ouest est organisée. Ces batteries de campagne seront formées en brigades de deux batteries, et plus tard de trois compagnies avec une colonne de munitions.

Un corps de guides est en voie d'organisation. Il comprend les officiers du service des renseignements, dont le nombre est porté à 106 et qui sont répartis par tout le pays, et 79 guides. Chaque commandement supérieur aura un chef du service des renseignements, et un officier de district du service des renseignements pour chaque douze districts. Chaque district sera subdivisé en sous-districts, chacun ayant un lieutenant du service de renseignements et un guide.

La réorganisation des quartiers généraux et des états-majors de districts qui a été effectuée en vue d'organiser la milice sur le modèle de l'armée régulière, a nécessité de nouvelles nominations, en vue de la création de nouvelles branches, ce qui a, par conséquent, augmenté le chiffre des dépenses. Il convient d'observer ici, cependant, que l'augmentation apparente de \$43,000 dans les dépenses de cette source, doit être réduite de \$10,000, coût des quartiers, du combustible, de l'éclairage, du fourrage, etc., qu'un grand nombre d'officiers des états-majors de district recevaient jusqu'ici en nature, mais pour lesquels ils recevront à l'avenir une allocation en argent, la solde et l'allocation ayant été consolidées.

La principale dépense dans le crédit pour paie et allocation, est la paie de la force permanente, qui est estimée en 1905-1906, à environ \$1,100,000, soit une augmentation de \$625,000 sur le crédit de 1904-1905. Cette augmentation est due en partie aux 2,000 soldats nouveaux dont nous avons besoin pour l'année prochaine et partie à la généreuse augmentation de paye autorisée vers la fin de 1904, et qui affecte toute la force permanente. Le taux de la solde autorisée dans le mois de novembre dernier pour la force permanente est beaucoup plus élevé qu'auparavant comme on peut le voir par le tableau suivant :

	Aujourd'hui.	Auparavant.
	Par jour.	Par jour.
Lieutenant-colonel...	\$5 00	\$4 00
Major...	4 00	3 50
Capitaine...	3 00	2 82
Lieutenant...	2 25	2 00
Sergent-major...	1 50	1 25
Sergent...	1 00	0 80
Caporal...	0 80	0 70
Soldat...	0 50	0 40

De plus, une augmentation notable est accordée à ceux qui ont trois ou six ans de service. Par exemple, un sergent-major reçoit \$2 par jour